

- BASSINS -

BREF APERCU HISTORIQUE ET ARCHITECTURAL

sur

LE CLOCHER DU TEMPLE de BASSINS

CONSULTATION ET
PUBLICATION
RESERVEES

PIERRE-ANTOINE
TROILET
AVRIL 1991

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
AVANT-PROPOS	3
1. CHRONOLOGIE GENERALE des TRANSFORMATION CONNUES	4
2. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU CLOCHER	
2.a.- La maçonnerie	5
2.b.- La toiture et sa charpente	5
2.c.- L'horloge, sa chambre, son cadran et ses poids	5
2.d.- Le beffroi	6
2.e.- Les cloches	6
2.e.- Les escaliers	6
3. CONCLUSIONS	6
4. ANNEXES	
4.1. Relevés et projets pour la restauration de 1934	
4.2. Extraits d'archives	

AVANT PROPOS

La brève étude qui suit a été exécutée à la demande de M. Ch. Matile, représentant du Service des Monuments Historiques de l'Etat de Vaud, en prévision de travaux de réfection dont le clocher du temple de Bursins sera l'objet.

Cet aperçu historique s'appuie essentiellement sur des sondages effectués aux archives communales de BASSINS, dans les délibérations du Conseil (XVIII^e S), de la Municipalité (XIX^e S) et dans les comptes communaux des XVIII^e-XIX^e siècles. Il reste susceptible d'être complété, et n'est en aucun cas exhaustif.

1. CHRONOLOGIE GENERALE des TRANSFORMATION CONNUES

LES ORIGINES:

C'est probablement à la fin du XVe siècle qu'il faut faire remonter la construction du gros-oeuvre du clocher actuel du temple de BASSINS. C'est tout au moins ce que suggère la typologie de cette tour et la modénature de ses baies.

Le clocher ne semble pas ensuite avoir subi de grosses transformations au cours des XVI^e et XVII^e siècles.

LE XVIII^e SIECLE :

Le XVIII^e siècle est en revanche le cadre de plusieurs chantiers importants, qui ont laissé des traces bien tangibles.

C'est en effet en 1744 que l'on fait appel au fondeur Pierre Isaac MEURON de SAINT-SULPICE (NE) afin qu'il fabrique deux nouvelles cloches pour l'église. Un four est construit à cet effet, sans doute tout proche du temple, et l'une des vieilles cloches est refondue à cette occasion.

La dépose de l'ancienne cloche et la mise en place des deux cloches neuves nécessita alors sans doute l'élargissement temporaire d'une des baies du clocher et des modifications à la charpente du beffroi.

Le chantier le plus important eut lieu en 1797-98. C'est en effet alors que fut confiée aux charpentiers Jean François et Jacques Louis KÜFFER de BASSINS la reconstruction complète de la charpente de la toiture du clocher, de la chambre de l'horloge et des escaliers y conduisant.

La tuile de l'ancienne toiture fut déposée, la charpente démontée et ses débris revendus.

La nouvelle charpente fut confectionnée en sapin, à l'exception du poinçon, en chêne, et d'une pièce en fer forgé destinée à fixer l'épi de faîtage au poinçon; le tout fut couvert en tuiles (de la tuilerie DUPUIS de BURSINS) et renforcé de fer blanc, et l'on fit reposer la nouvelle toiture sur un avant-toit cintré et lambrissé.

La reconstruction de la charpente entraîna celle de la chambre en bois abritant l'horloge et d'une lucarne pour le cadran, ainsi que des escaliers y conduisant.

A cette occasion, l'horloge est encore révisée de fond en comble et les gaines en bois abritant ses poids reconstruites.

Une année plus tard, en 1800, les parois de la chambre de l'horloge sont lambrissées.

LE XIX^e SIECLE:

Un second chantier important eut lieu en 1845, à l'occasion de la fonte de deux nouvelles cloches par le fondeur Samuel TREBOUX de CORSIER. C'est en effet alors que fut reconstruit l'actuel beffroi en chêne, le solivage le supportant et les escaliers y conduisant. Ce travail fut exécuté par le charpentier Jacob WUHRMANN de NYON

L'horloge est encore révisée et les gaines en bois abritant ses poids reconstruites.

En 1874, on fait confectionner l'actuelle horloge par l'horloger Louis CROT, de GRANGES, à qui on cède l'ancienne. On modifie (reconstruit ?) la chambre de l'horloge, tout en conservant l'ancien cadran.

LE XIXe SIECLE:

Des travaux de charpente non spécifiés sont effectués à la toiture en 1903, par Emile CUJEAN de BASSINS, probablement pour consolidation de la charpente, puisqu'on y utilise "panes, sablières, poinçons et chevrons". C'est à cette occasion qu'est confectionné un nouvel avant-toit lambrissé, reposant apparemment sur des consoles en bois.

Une importante "restauration" eut lieu en 1934, sous la direction des architectes GILLIARD et GODET de LAUSANNE, qui toucha surtout la nef et les chapelles, mais à l'occasion de laquelle fut également remplacé le cadran de l'horloge et sa lucarne d'esprit baroque, probablement de 1798. L'accès actuel au clocher fut alors créé, alors qu'on condamnait l'ancien.

C'est en 1958 qu'est installée la sonnerie électrique des cloches, par la maison MATTEY-DORÉ à NEUCHÂTEL.

C'est enfin en 1961-62 qu'eut lieu une restauration complète du temple, sous la direction de l'architecte F.-L. DORIER, de NYON. A cette occasion, les chambranles en tuf des baies du clocher furent également "restaurés" par M. OLGATI de la maison ROSSIER à VEVEY, tailleur de pierres.

La pose d'une nouvelle cloche, fondue par la fonderie RÜETSCHI à AARAU nécessita alors l'élargissement provisoire de la baie géminée septentrionale du clocher.

2. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU CLOCHER

2.a - La maçonnerie

Le gros-oeuvre de la maçonnerie date probablement de la fin du XV^e siècle; elle subit des modifications temporaires (élargissement de la baie septentrionale) lors de la pose ou dépose de cloches, en 1744, 1845 1907 et 1962)

L'ensemble des chambranles en tuf des baies du clocher sont "restaurés" en 1962, par M. OLGATI de la maison ROSSIER à VEVEY, tailleur de pierres.

2.b.- La toiture, sa charpente et sa couverture

La charpente de la toiture actuelle du clocher a été entièrement reconstruite en 1797 par les charpentiers Jean François et Jacques Louis KÜFFER de BASSINS. Elle retombait alors sur un avant-toit cintré et lambrissé.

La charpente en fut réparée (ou consolidée) en 1903. C'est également alors qu'est confectionné un nouvel avant-toit lambrissé, mais non cintré.

2.c.- L'horloge, sa chambre, son cadran, ses poids

Une première horloge subit d'importantes réparations en 1798, lors des travaux de reconstruction de la charpente de la toiture, qui nécessita par ailleurs la confection

d'une **nouvelle chambre** pour la recevoir, chambre ajourée au nord d'une lucarne d'esprit baroque qui abritait le cadran de l'horloge.

Cette dernière est à nouveau réparée en **1845**, avant d'être remplacée en **1874** par une horloge neuve - l'actuelle - confectionnée par Louis CROT, horloger à GRANGES. Il est possible que tout ou partie de l'actuelle chambre date de cette époque.

La lucarne de 1798 et son cadran seront remplacés lors de la restauration de **1934** par une lucarne plus petite pourvue d'un cadran translucide autorisant un éclairage électrique depuis l'intérieur.

Les poids assurant le fonctionnement de l'horloge étaient abrités par de longues gaines en bois, qui furent reconstruites en **1798**, en **1845**, et sans doute modifiées ou à nouveau reconstruites en **1873** et **1934**.

2.d.- Le beffroi

On ignore la date de construction du premier beffroi; on sait en revanche que le beffroi actuel, en chêne, ainsi que le solivage de sapin qui le supporte, datent de **1845**, et ont été construits par le charpentier Jacob WUHRMANN de NYON.

2.e.- Les cloches

La plus ancienne des cloches du temple encore existante date de **1744**; elle a été fondue par Pierre Isaac MEURON de SAINT-SULPICE (NE), et se trouve actuellement sur le clocheton de l'école, où elle aurait été posée en **1907**. Elle faisait partie d'une paire, dont le pendant fut refondu en **1845** pour les nouvelles cloches.

Les trois cloches qui se trouvent actuellement au temple ont été fondues en **1845** par Samuel TREBOUX, de CORSIER, pour les deux premières (mi bémol, env. 110 kg et fa, env. 850 kg), et en **1962** par la fonderie RÜETSCHI à AARAU pour la troisième (la bémol, 520 kg).

2.f.- Les escaliers

Les escaliers de bois qui conduisent au beffroi furent d'abord reconstruits en **1798** par le charpentier Jean François KÜFFER de BASSINS, puis en **1845** par le charpentier Jacob WUHRMANN de NYON. Ils ont été modifiés en **1934**.

3. CONCLUSIONS

Au vu des quelques éléments historiques qui précèdent, il apparaît que le clocher de l'église de BASSINS, probablement de la fin du XVe siècle pour son gros-œuvre, est actuellement coiffé d'une toiture en pavillon, qui bien que d'apparence et de tradition gothique, n'en a pas moins été construite en **1797**.

On a par là une confirmation de plus que ce type de toiture, d'origine romane, fréquemment employé sur La Côte et dans nos régions au cours du Moyen-âge continue à s'utiliser encore à la fin du XVIII^e siècle.

Pierre-Antoine Troillet
Historien des Monuments

BASSINS

ARCHIVES COMMUNALES

Extraits d'archives concernant le clocher du temple

RESUME

ANNEE 1744

Travaux de menuiserie et de charpente à l'étage du beffroi, à l'occasion de la fonte de 2 nouvelles cloches.

Signature d'une convention avec le fondeur MEURON por la fonte de 2 nouvelles cloches

Arrivée du fondeur MEURON; les cloches seront fondues sur place, sans doute près du temple.

Descente d'une cloche ancienne, qui sera refondue, et préparatifs pour la fonte des nouvelles cloches

Fonte de nouvelles cloches

ANNEE 1786

[Travaux concernant le plancher et les bancs de la nef.]

[Travaux concernant la chaire et les galeries.]

[Percement d'une nouvelle fenêtre (probablement au sud de la nef), et construction d'une sorte de porche en maçonnerie à l'ouest de la nef.]

[Construction d'une sorte de porche en maçonnerie à l'ouest de la nef.]

SOURCES TRANSCRITES

-- -- 1744: "à Mtre DUBOULOZ pour avoir fait tout ce qui estoit nécessaire vers les cloches ... 25 ff"
- "pour une serrure pour mettre à la porte de vers les cloches ... 4 ff"
- "une pièce de marin de 22 pds pour faire le portaille dedite porte ... 1 ff"
- Tirants, tras crosses et clous, sans doute pour le clocher. [B1/a2, Année 1744, p.10]

14 jan. 1744: "ayant fait pèche avec le Sr MEURON fondeur pour fondre nos cloches ... 19 ff" [B1/a2, Année 1744, p.20]

6 mai 1744: "les fondeurs étant arrivés, ayant marqué les creux pour creuser et chercher à l'entour du village de la terre pour faire le moule de ses cloches ... " [B1/a2, Année 1744, p.20]

2 juin 1744: "ayant travaillé avec les Mtres charpentiers et massons pour débarrassé la place et leur fourni tous les matériaux, s'étant encore aidé à descendre la cloche ... "
- "pour avoir tiré 6 voyages de terre pour le four et les moules ... " [B1/a2, Année 1744, p.21]

27 juin 1744: "ayant plusieurs personnes travaillé avec ledit Mtre le jour de la fonte desdites cloches ... " Bcp de détails. [B1/a2, Année 1744, p.22]

12 fév. 1786: "convenu avec Mtre Jacques CUGNET pour faire les bancs à neuf de l'église, ledit Mtre s'engage de fourni tout le bois et clouterie nécessaire pour faire lesdits bancs ... pour le pris de 35 Bz par chaque banc ... " de plus "convenu avec ledit Mtre pour faire le planché dessous la dite église ... pour le prix de 20 ff la toise ... " [ACB A1/a5, p.43]

14 avr. 1786: 12 plateaux pour "marches des escalliers des galerie et de la chaire ... " [ACB A1/a5, p.47]

14 avr. 1786: "convenu avec Mtre Jacob PIAGET pour faire une fenêtre à l'église en pierre de taille ... et faire la massonnerie qu'il y aura à faire pour poser ladite fenêtre ... pour le prix de 24 Ec bl."
- Jean Pierre BOSSON fournira "les pierres pour faire la muraille de l'entrée de l'église ... " [ACB A1/a5, p.47]

23 avr. 1786: "convenu avec Mtre Jacob PIAGET pour faire la muraille de l'entrée de l'église; il devra creusé les fondements ... pour 40 Bz la toise." [ACB A1/a5, p.48]

[Construction d'une sorte de porche en maçonnerie à l'ouest de la nef.]

[Intérieur de la nef: gypseage de la chaire et de son escalier.]

[Blanchissage à la chaux des faces intérieures de la nef et passage en gris des plinthes, des arcades, des chambranles des fenêtres et de la galerie.]

ANNEE 1795

[Lambrissage du couvert du porche de l'entrée de la nef.]

ANNEE 1797

Convention avec les charpentiers Jean François et Jacques Louis KÜFFER de Bassins, pour ôter la tuile de la toiture du clocher, démonter la vieille charpente, **confectionner une charpente neuve** - y compris le poinçon en chêne -, y poser des lattes à tuiles et y confectionner un avant-toit à berceau lambrissé.

La pose des tuiles et la ferblanterie feront l'objet d'un convenant séparé avec un couvreur.

On se procure un poinçon en chêne et 2 tirans pour la nouvelle charpente de la toiture du clocher.

Convention pour la ferblanterie du de la nouvelle toiture du clocher.

26 avr. 1786: "convenu avec Mtre Jacques CUGNET pour la construction du couvert de l'entrée de l'église ... pour la somme de 135 FR de 10 Bz." [ACB A1/a5, p.49]

30 avr. 1786: "convenu avec les frères VITTEL bourgeois de ROLLE et de GIVRINS, Mtre gipier; lesdits Mtres s'engagent de giper la chère (chaire) de l'église toute unie avec deux moulures, une au dessus du fond (?) de lampe et l'autre dès qui sera fait en courbe de même que le fond de lampe avec des liteaux, et devra faire la rampe des escalier après qu'elle sera litelée; lesdits Mtres s'engagent d'acheter et payer le gis ... pour la somme de 54 Fr de 10 Bz. ... De plus convenu avec les dits Mtres VITTEL pour reblanchir l'église et devra passer en gris les arcades, les fenestragés, la galerie et le soubassement; les dits Mtres s'engagent de fournir tous les matériaux ... excepté la chaux et les voitures pour amené le gis ... pour le prix de Bz la toise ..." [ACB A1/a5, p.49]

5 mars 1795: convenu avec le Sr Samuel VELAN pour "avoir fourni 1 1/2 toise de feuille qu'il manquait pour lambrissé sur le couvert de l'église" pour 40 bz. [ACB A1/a5, p.299]

7 fév. 1797: "Convenu avec Mtres Jean KEUFFRE et son cousin Jacques Louis KEUFFRE charpentier pour faire la charpente de la tour de l'église. Les dits Maîtres sans gage de travailler tout le bois qui leur sera nécessaire pour la dite tour, et la commune sans gage de fournir toutes les crosses cloux et toute la fermette qui sera nécessaire excepté le fer blanc que la commune devra fournir au cas que celui qu'il y a sur la tour ne fut pas bon; les dits Mtres s'engage de fournir tous les liteaux les lambri pour le berceau et la pièce de chaîne qu'il faut pour le pignon; tout le débris en bois restera au profit de la commune qui en disposera ainsi qu'il lui conviendra le mieux, et en cas qu'il y ait des crosses et clouteries qui put resservi, les dits Mtres pourront les reprendre; devons decouvrir et avoir soin de la vieille tuille, devons rendre tout le vieux bois sur terre et devront avoir soin de tout le fer blanc qui restera à la commune; le tout fait à ditte despert excepté la couverture en thuille et fer blanc que la commune fera faire à un Mtre couvreur; le présent convenant a été fait pour le prix et somme de 22 louis d'or neuf ..." [ACB A1/a5, p.352]

19 fév. 1797: Vente par la commune d'une parcelle arborisée. "Les acquéreurs fourniront tout le marin qu'il faut pour faire la tour de l'église, suivant le devis qui sera remis au dit acquéreur ... à réserve de 2 tirand de 33 pds et une collone de chaîne que la commune fournira .." pour la fin d'avril 1797.

On fait publier "à qui moins voudra faire et amener 2 tirans de 33 pieds de lon 12 pouces sur 9 ..." Abram et Marc François TREBOUX. [ACB A1/a5, p.353]

13 aout 1797: "convenu avec Mtre Gédéon RIBACH ferblantier à NYON; ledit Mtre sangage de couvrir la sommité de la tour avec le vieux fer blanc et écaille autant que le vieux ferblanc pourra le permettre et cela pour le prix de 6 cruches la feuille rendue clouée; devra fournir le ferblanc pour les coins pour le prix de 5 Bz la feuille et la commune devra fournir les clous pour les dits coins ..." [ACB A1/a5, p.368]

Vente des débris de l'ancienne charpente de la toiture du clocher, et commande de 5'000 tuiles et de chaux pour la confection de la nouvelle charpente.

Convention avec le forgeron Louis RAYMOND qui confectionnera une pièce en fer destinée à fixer l'épi de faitage du clocher au poinçon de la charpente.

Convention avec les charpentiers François KÜFFER et Jacques BARILLET pour la confection dans le clocher d'une nouvelle chambre pour l'horloge et d'escaliers y conduisant.

Payements des travaux de construction de la nouvelle charpente de la toiture du clocher, de la chambre de l'horloge et des escaliers y conduisant.

- au charpentier Jean François KÜFFER pour la charpente et le lambrissage de l'avant-toit.

- au forgeron Louis RAYMOND

- au tuilier DUPUIS de Bursins pour 3'000 tuiles et 18 chaperons.

- au ferblantier Gédéon RIBATH de Nyon pour travaux de couverture.

- au maçon PIAGET pour recrépissage et maçonnage des sablières de la toiture.

- au charpentier Jean François KÜFFER pour la confection de la chambre de l'horloge et de l'escalier y conduisant

13 août 1797: "on a vendu publiquement le vieux marin de la tour de l'église ... a été expédié ... pour le prix de 27 ff 6 s."

"On a fait publié qui voudra amener 5 milliers de thuille pour couvrir la tour de l'église ... expédié auxdits Jean Isaac BOSSON et Jean François DUNAND."

"fait publié à qui le moins voudra voituré de la chaux depuis la cour du cabaret jusques sur le cimetière et fourni le sable ... " [ACB A1/a5, p.369]

5 sept. 1797: "Convenu avec Louis RAIMOND pour faire la vergette de la tour de l'église; ledit Mtre s'engage de faire ladite vergette de 6 pieds et 3 pouces de longueur et 1 et 1/2 pied d'aille qui se cloue sous le pommeau et devra rendre ladite vergette posée pour le prix de 3 Bz et demi la livre ... " [ACB A1/a5, p.369]

18 sept. 1797: "convenu avec les Mtres François KEUFFRE et son cousin Jacques BARILLET pour faire la chambre pour passer l'horloge; la commune devra tout les matériaux sur place, tant pour le marin que pour les planches et clouterie ... les vieux poutres seront au profit desdits Mtres; et il leur sera payé 30 ff soit 12 Fr pour les escaliers qui sont nécessaire pour aller à ladite chambre ... " [ACB A1/a5, p.370]

-- -- 1797: LIVRANCES POUR LA TOUR DE L'EGLISE

- "à Jean François KEUFFRE Mtre charpentier pour avoir fait la charpente de la tour de l'église, pour avoir fourni toute la clouterie, les liteau, les lembris pour le berseau et une pièce de chaîne ... 22 louis d'or ... 880 ff"

- à Abraham et Marc François TREBOUX "pour avoir fait et amené deux tirans pour ladite tour ... 15 ff."

- "à Louis RAIMOND, maréchal, pour avoir fait l'éguille soit la vergette de la tour de l'église ... 33 ff 3 s."

- (16 sept.) "au gouverneur pour avoir été à la CEZILLE cherché ladite éguille et le maréchal pour la posé et cherché le charpentier pour venir lambrissé le haut de ladite tour ... "

- "à Mtre DUPUIS ... 76 Fr 10 s. pour 3 milliers de thuille plate à 24 Fr le mille et 18 chaperons ... 191 ff 3 s."

- Chercher ladite tuile à BURSINS.

- "à Mtre RIBATH ferblantier à NYON pour le fer blanc qu'il a fourni pour la tour de l'église ... 828 ff 9 s." et "cherché ledit Mtre à NYON" et " pour avoir mené le vieux fer blanc à NYON"

- "à Jean Baptiste MANDRILLON des ROUSSES pour 13 crochet de fer pour ladite tour pesant 23 livres et 1/2 ... 20 ff 6 s 9 d."

- "à Mtre PIAGET masson pour 5 journées et 1/2 qu'il a fait pour recrépir et regarnir les sablières ... 16 ff 6 s."

- "à Jean François DUNAND pour avoir fourni les pierres, le sable et voituré la chaux ... 18 ff"

- "à Jean Isaac BOSSON pour avoir fourni la marin pour faire la chambre de l'orloge ... 22 ff 6 s." et "pour 2 limon d'escaliers de 14 pieds et 2 de 13 pieds ... 10 ff 1 s."

- "à Mtre Jean François KEUFFRE pour faire ladite chambre ... 37 ff 6 s." et "pour 650 cloux pour faire dit ouvrage ... 10 ff 6 s"

- "à Louis SALIS pour 6 toises de planches pour ladite chambre ... 52 ff 6 s." [B1/a4, Année 1797, p.16]

ANNEE 1798

Achat de planches pour faire le plancher de l'étage du beffroi du clocher.

Convention avec le charpentier Jean François KÜFFER, pour faire une lucarne à fenêtre à la chambre de l'horloge, la passer en couleur et confectionner les gaines des poids de l'horloge.

Payement des travaux effectués à l'horloge et à la chambre qui l'abrite dans le clocher, soit

- importante réparation de l'horloge par GUIGNARD horloger à Céligny.

- Confection du plancher de l'étage du beffroi.

- confection d'une lucarne avec fenêtre à la chambre de l'horloge, peinte et couverte en fer-blanc.

ANNEE 1800

Lambrissage des parois de la chambre de l'horloge.

ANNEE 1845

Payement du fondeur Samuel TREBOUX de Corsier, pour la fonte de deux nouvelles cloches.

Travaux de charpente, probablement pour la confection de nouveaux escaliers menant à l'étage du beffroi.

Matériaux pour les nouveaux escaliers menant à l'étage du beffroi.

Soumission du charpentier Jacob WUHRMANN de Nyon, pour la confection des nouveaux escaliers du clocher.

19 août 1798: "les planches pour faire le planché de dessous les cloches ... expédié à Louis SALIS pour le prix de 34 1/2 Bz la toise." [ACB A1/a5, p.395]

4 sept. 1798: "Convenu avec Mtre François KEUFFRE, charpentier, pour faire une fenêtre pour la chambre de l'horloge; la devra faire de 20 pouces d'hauteur sur 15 de large; devra faire le cadre et passer tout le bois en couleur; fera le luquerne pour passer le cadran de l'horloge et le passer en couleur; aux deux coin devra poser les gaines des mars de l'horloge; devra fourni tout ce qui sera nécessaire pour la couleur et toute la fermente, excepté les crosses, clavin et ferblancs que la commune fournira ... pour le prix de 32 Fr." [ACB A1/a5, p.369]

4 déc. 1798: Convenu avec Henry ANDRE charpentier "pour façon de la caisse renfermant le balancier de l'horloge et remettre des tuilles à la tour de l'église ... " [ACB A1/a5, p.400]

-- 1798: "pour avoir été à CELIGNY ... pour avoir été cherché l'orloge ... 10 ff" et "audit Cn GUIGNARD ... à compte de l'ouvrage qu'il a fait audit horloge ... 160 ff."

- "à Jean François DUNAND et Louis SALIS pour 6 toise de planche qu'ils ont fourni pour le planché de dessous les cloches ... 51 ff."

- "au Cn Jean François KEUFFRE pour avoir fait la luquerne de l'orloge, la fenêtre pour laditte chambre et passer le tout en couleur et faire plusieurs autres ouvrages ... 160 ff" et "à Jean François BOSSON pour 400 cloux de planché ... pour les ouvrages ci-dessus ... 8 ff" et "pour une petite serrure pour la chambre dudit orloge ... 2 ff 3 s"

- "pour 9 feuilles de fer blanc pour poser sur la luquerne ... 11 ff"

- "pour civilité faite aux charpentiers qui ont fait la tour de l'église l'orsqu'ils ont en levé la ramure ... 10 ff" [B1/a2, Année 1798]

1 avr. 1800: "convenu avec Henry ANDRE charpentier pour redoublé la paroi de l'horloge avec des feuilles; devra fournir lesdites feuilles et les clous ... pour le prix de 35 Bz." [ACB A1/a5, p.435]

24 mai 1845: le 12 oct 1845, Samuel TREBOUX, fondeur, a été payé 2712 francs pour 2 cloches qu'il a fondues à la fin du mois d'août de la même année. [ACB Dossier G-21 g]

14 juin 1845: "transport de bois pour le clocher" "10 poutres de 17 pds de roi de long ... 3 plantes pour colonnes ... de 17 pds de long ... " [ACB A2/a3, p.882]

14 juin 1845: "amener 2 pierres de taille pour dessous de colonne ... pour le clocher ... " et "fourniture de planches pour le clocher ... " [ACB A2/a3, p.882]

12 juil. 1845: SOUMISSION de Jacob WUHRMANN charpentier à NYON: "je mancach fer lanbanchman en chenes pour le pois à 20 Bz le pied rendu poser pour les 3 cloches; idem les poutter bet colones et somié à 2 Bz le pieds la fason. Pour fer pache pour poser 10 poutter et ??? et poser le plancher : 22 £; pour enlever lansien befroid : 5 £ ... " [ACB Dossier G-21 g]

Convention avec le charpentier Jacob WUHRMANN de Nyon, pour la confection des nouveaux escaliers du clocher.

Convention avec le charpentier Jacob WUHRMANN de Nyon, pour la démolition de l'ancien beffroi du clocher, et construction d'un nouveau beffroi, en chêne. Au même étage, il fera également un plancher, y compris le solivage en sapin le supportant.

Les deux nouvelles cloches ont été fondues, par Samuel TREBOUX fondeur à Corsier.

Vente des débris de l'ancien beffroi et des anciens escaliers du clocher.

Réparation de l'horloge

Fourniture de solives et de planches pour le nouveau plancher de l'étage du beffroi.

Confection d'une cage ou gaine pour les poids de l'horloge

ANNEE 1873

Commande à Louis CROT à GRANGES, d'une nouvelle horloge pour le clocher.

2 sept. 1845: "convenu avec le Sr Jacob WUHRMANN Mtre charpentier à NYON, lequel prend l'engagement de fournir et confectionner et poser des escaliers en bois de sapin pour conduire au beffroi et à l'horloge à partir du sol du terrain.

1. Ledit escalier devra être construit avec des limons de 2 pouces et demi d'épaisseur et les marches de 17 lignes aussi d'épaisseur.

2. Devra fournir et poser audit escalier 8 boulons en fer pour la solidité ainsi que 3 livres de crosses pour les montants.

3. Devra aussi placer une barrière audit escalier et de plus sous la barrière une traverse en planches ... pour le prix de 165 Fr." [ACB A2/a3, p.889]

-- -- 1845: Conventant entre la commune de BASSINS et le charpentier Jacob WUHRMANN de NYON:

J. WUHRMANN "s'engage de fournir, confectionné et poser un beffroi en bois de chêne à la tour de l'église de cette commune pour le prix de 18 Bz le pied courant conformément au plan et devis, en supprimant la première poutraison en chêne qui est remplacée par du sapin.

(...)

3. L'entrepreneur fabriquera et posera 10 poutres pour la première poutraison, le plancher, 2 colonnes et 2 bras et un sommier, 2 dessous de colonne en roc fournis par la commune, la façon pour le prix de 60 Fr.

4. Il enlèvera aussi l'ancien beffroi pour le prix de 5 Fr.

5. L'entrepreneur devra faire aussi les trou au mur pour placer la poutraison et les regarnir convenablement ... " [ACB Dossier G-21 g]

2 sept. 1845: "Les 2 cloches qui ont été fondues par M. Samuel TREBOUX fondeur à CORSIER près VEVEY ont pesé les deux 40 quintaux et 3 livres ... la vieille cloche a pesé 647 livres ... " [ACB A2/a3, p.890]

13 oct. 1845: Vente aux enchères du "bois de l'ancien beffroi poutraison et un vieux escalier du clocher ... " [ACB A2/a3, p.891]

27 oct. 1845: réparation de l'horloge par Henri Louis MARGOT Mtre horloger à MORGES. [ACB A2/a3, p.893]

-- -- 1845: "à Marc TREBOUX pour la fourniture de 3 toises de planche pour un plancher à la tour de l'église ... 16 fr"

- "à Etienne TECON pour avoir fourni confectionné et posé une cage aux môts (??) de l'horloge et réparé la chambre dudit ... 65 fr."

- "13 plantes de sapin pour une poutraison à l'église ... 19 ff" [B1/a8, Année 1845, p.10]

-- -- 1845: "avec les entrepreneurs des cloches et du beffroi ... " [B1/a8, Année 1845, p.17]

5 oct. 1873: Adjudication de la confection et fourniture d'une nouvelle horloge à M. Louis CROT horloger à GRANGE pour 1600 Fr. [ACB A2/a6, p.137]

ANNEE 1874

Convention détaillée avec Louis CROT horloger à GRANGES pour la confection de la nouvelle horloge du clocher.

On en conservera l'ancien cadran.

ANNEE 1903

Travaux de charpente au clocher (consolidation ??)

Confection d'un avant-toit lambrissé, reposant sur des consoles en bois.

5 oct. 1874: Ouverture d'un concours "pour la confection et la fourniture d'une horloge pour le clocher du village, aux conditions suivantes :

- 1. l'horloge devra marcher 7 1/2 jours soit 180 heures sans être remontée et cela avec une chute (hauteur) de 40 pds.
- 2. l'horloge marquera les heures et les minutes sur le cadran actuel au moyen de 2 aiguilles dorées et parfaitement équilibrées. Les roues d'angle seront en laiton.
- 3. l'horloge sonnera et répètera les heures sur la grosse cloche qui pèse 24 quintaux; elle sonnera aussi les demies. Le rouage de la sonnerie sera assez fort pour soulever un marteau en rapport avec le poids de la cloche: la première roue de sonnerie ou roue à barillet aura 35 mm de champ d'épaisseur au minimum.
- 4. Le poids de la sonnerie se remontera par un engrenage remontoir.
- 5. Les détentes de la sonnerie seront construites dans le système le plus simple.
- 6. L'échappement sera à chevilles et à repos avec levées en acier trempé très dur.
- 7. Le balancier sera à suspension à ressorts; il faudra que l'on puisse le raccourcir ou le rallonger dans la chambre de l'horloge.
- 8. La fourchette sera munie d'une vis de rappel pour la mise au point de l'échappement.
- 9. Les pignons et pivots de tous les engrenages seront en acier trempé et polis.
- 10. Les 2 mouvements devront pouvoir être démontés séparément et indépendamment l'un de l'autre.
- 11. Un cadran ou tout autre appareil marquant les heures sera placé dans la chambre de l'horloge pour la mise à l'heure. Cette mise à l'heure aura lieu sans faire rouler l'engrenage.
- 12. Pour les poids, l'entrepreneur pourra employer des poulies s'il l'estime convenable.
- 13. L'horloge sera rendue à destination et posée aux frais risques et périls de l'entrepreneur; toutefois les frais de pontonnage ou les changements à apporter à la chambre de l'horloge seront à la charge de la commune.
- 14. La dite horloge sera garantie pendant 4 ans ...
- 16. L'horloge actuel, sauf le cadran qui ne sera pas changé deviendra la propriété de l'entrepreneur ...
- 17. L'horloge neuve devra être placée pour le 15 février 1874 ... " [ACB A2/a6, p.136]

15 déc. 1903: Convenant avec Emile CUJEAN charpentier à BASSINS "pour travaux faits au clocher de l'église ...

1. Panes, sablières, poinçons, chevrons etc 113 Fr.
2. 1 plateau de 4 cm épais., 1m 68 ... 7 f.
3. Berceau 15 m 72 cm ... 62 fr
4. Bandes 28 m 20 ... 42 fr
5. Gorges 28 m 60 ... 17 fr
6. 12 consoles à Fr 1.- pcc ... 12 fr
7. 1 paire volets 1 m 31 cm² 5,25 Fr
8. Plancher vers l'horloge 6,66 m² ... 14 fr
9. Entourage du cadran 22 m² ... 66 fr
10. Lambrissage 135,24 m²
- ...
12. Pontonnage ... 150 fr. ... " [ACB Dossier G-21 g]